



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Paris, le 23 mai 2024

Les starts-up du ministère de la Justice au salon VivaTechnology 2024

Du 22 au 25 mai 2024, le ministère de la Justice sera présent au salon VivaTechnology 2024, le plus grand salon européen dédié à l'innovation technologique. Pour la deuxième année consécutive, il y présentera ses réalisations dans le domaine numérique et les opportunités professionnelles offertes par ce secteur en plein essor. Au programme : démonstrations et témoignages d'experts sur les réalisations de l'incubateur Justice, qui contribue à améliorer le quotidien des justiciables et des professionnels.

Un ministère plus que jamais engagé dans sa transformation numérique

Depuis son arrivée à la Chancellerie en 2020, Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice s'est investi dans la mise à niveau numérique du ministère, notamment avec l'installation de la fibre optique, de bornes wifi et d'outils de visioconférences dans les tribunaux ; l'équipement en smartphones sécurisés et ultra portables ; le déploiement de la procédure pénale numérique, permettant une avancée décisive vers le « zéro papier » et du système d'information de l'aide juridictionnelle (SIAJ) basé sur la dématérialisation, permettant ainsi de diminuer fortement les délais de traitement. Le ministre a présenté en février 2023 le [Plan de transformation numérique pour le ministère de la Justice](#) qui a pour objectif d'aller plus loin et de répondre concrètement à horizon 2027 aux problématiques soulevées lors des Etats généraux de la Justice et de faciliter les conditions de travail des acteurs de terrain au quotidien.

Ce plan prévoit de moderniser et améliorer les outils numériques, applications et infrastructures sous-jacentes, proposées aux agents du ministère, d'améliorer l'efficacité de l'action de la Justice grâce à la dématérialisation des processus, mais aussi de renforcer l'accompagnement et le soutien proposés aux agents dans l'utilisation des outils numériques

Cet engagement du ministère de la Justice s'appuie sur la création en 2024 de la direction du numérique du ministère de la Justice, constituée désormais de 450 experts du numérique, chargée d'orienter, de coordonner et d'animer la transformation numérique du ministère, et surtout d'améliorer les conditions dont exercent leurs missions les services centraux, les tribunaux judiciaires, les établissements pénitentiaires, les directions de la protection judiciaire de la jeunesse et les structures d'accueil aux justiciables et aux victimes.

Pour ce faire la DNUM travaille avec les équipes numériques des grandes directions métier du ministère et celles, réparties sur l'ensemble du territoire national, qui accompagnent les agents au quotidien. sur l'ensemble du territoire national.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Le numérique : un secteur porteur qui recrute

Le numérique est un domaine incontournable dans l'évolution des méthodes de travail du ministère de la Justice ; il poursuit notamment un objectif de simplification et de dématérialisation des procédures judiciaires au bénéfice des acteurs de la Justice et des citoyens. Un espace dédié au recrutement au salon Viva Technology 2024 mettra en lumière les postes ouverts dans les métiers du numérique : cybersécurité, études et développement, UX design, gestion des infrastructures...

Le ministère de la Justice recrute des professionnels aux compétences et aux parcours variés : au 6 mai 2024, [plus d'une centaine d'offres d'emploi spécifiques au numérique](#) sont en ligne.

La direction du numérique du ministère de la Justice et « l'incubateur Justice » épaulent actuellement 8 start-up d'Etat

Aider les administrations publiques à construire des services numériques utiles, simples, faciles à utiliser et permettant de rendre la justice plus accessible et plus rapide pour les citoyens comme pour les agents du ministère, **c'est le but des 8 start-up épaulées par le ministère de la Justice.**

Présentes sur le Pavillon numérique de l'Etat, ces 8 start-up ont été accompagnées par « l'Incubateur Justice ». **Créé en 2021, rattaché à la direction numérique (DNUM) du ministère de la Justice, « l'Incubateur Justice », est une équipe dédiée à la création de projets numériques innovants pour faciliter le quotidien des agents et des justiciables.**

Il travaille en partenariat avec les différentes directions du ministère de la justice (le secrétariat général, la direction des services judiciaires, la direction des affaires civiles et du sceau, la direction des affaires criminelles et des grâces, la direction de l'administration pénitentiaire, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse) qui souhaitent tester l'adoption d'un outil, l'accueil par les utilisateurs, l'impact d'un usage en condition réelle ou lever des risques techniques avant de lancer un programme numérique de plus grande ampleur.

Par exemple, comment diminuer les délais de prise en charge, par les espaces de rencontre, des mesures judiciaires ordonnant des visites parent/enfant, comment optimiser la répartition des dossiers en juridiction pour réduire les délais pour les justiciables, comment augmenter le taux de présentation aux convocations fixés par les juges d'application des peines, comment améliorer la gestion des procédures grâce à la pré-sélection et la désignation dématérialisées du bon expert, judiciaire en un temps limité. Comment informer le justiciable de ses droits et l'aider dans sa demande d'indemnisation lorsqu'il a subi des préjudices résultant du fonctionnement défectueux ou non du service public de la justice judiciaire etc...

L'incubateur travaille aussi à l'élaboration de prototypes de solution permettant de résoudre des irritants des justiciables ou des agents du ministère. Il travaille aussi avec le terrain pour généraliser au niveau national des solutions développées localement mais qui apportent une réponse à des problématiques que tous les acteurs de l'écosystème justice rencontrent.

Quand un produit montre qu'il est adopté par les utilisateurs, et que l'impact devient une réalité, il est industrialisé, généralisé, pérennisé.

Les start-up du ministère de la Justice présentes au salon VivaTechnology 2024

[Mon suivi justice](#)

En juillet 2020, le tribunal judiciaire de Nanterre et le service pénitentiaire d'insertion et de probation

(SPIP) des Hauts-de-Seine ont sollicité l'accompagnement de beta.gouv.fr pour trouver une solution permettant de diminuer l'absence des personnes condamnées aux convocations des juges d'application des peines et du SPIP dans les Hauts-de-Seine.

Lancé en mai 2021, Mon Suivi Justice est un service public numérique actuellement en cours de déploiement au niveau national (52 tribunaux judiciaires et 82 SPIP). Il expérimente une solution numérique qui envoie par SMS une confirmation de la convocation, programme automatiquement un rappel par SMS 48h avant la convocation, et met à la disposition de tous un site d'information pour mieux comprendre ce qu'attend la justice des personnes condamnées.

Le dispositif a fait ses preuves, le taux d'absentéisme aux convocations a diminué et les bénéficiaires sont satisfaits du produit proposé (211 000 convocations rappelées, 73% probationnaires présents + 10% excusés).

seLEXpert

Une meilleure gestion des procédures grâce à la pré-sélection et la désignation dématérialisées du bon expert, en un temps limité.

seLEXpert permet la sélection éclairée et la désignation rapide des experts judiciaires grâce à :

- Une recherche plus efficace des experts compatibles et disponibles
- Une pré-sélection dématérialisée garantissant l'accord de principe de l'expert en un temps précis
- Une solution élaborée en co-construction avec les utilisateurs
- Une interface ergonomique, simple et rapide d'utilisation
- Des informations fiables et mises à jour en temps réel

ROMIN : Répertoire des Outils et Méthodes d'Intervention

Faciliter l'accès et l'utilisation des outils d'intervention en Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)

JAFER

Diminuer les délais de prise en charge, par les espaces de rencontre, des mesures judiciaires ordonnant des visites parent/enfant

Afin de favoriser la connaissance des modalités d'accueil au sein des espaces de rencontre par les juges aux affaires familiales, JAFER permet la mise en place d'un outil de suivi des délais d'attente et des modalités particulières d'accueil.

Mistral Pénal

Simplifier le suivi des dossiers pour les greffiers et automatiser les activités de pilotage (statistiques) pour les directeurs des services de greffe judiciaires (DSGJ)

MISTRAL Pénal est un service numérique qui simplifie le suivi des dossiers pour les greffiers et automatise les activités de pilotage (statistiques) pour les DSGJ afin de leur faire gagner du temps au quotidien et leur permettre de se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée

L'incubateur justice présent sur « Le Pavillon numérique de l'État »

Le ministère de la Justice sera présent sur le stand de l'Etat Français - le « Pavillon numérique de l'Etat » lors de la 8^e édition du salon VivaTechnology du 22 au 25 mai 2024. Piloté par la direction interministérielle du numérique, le Pavillon numérique de l'Etat rassemble 14 entités françaises impliquées dans la transformation numérique de l'Etat : les directions numériques du ministère de la Justice, du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, des ministères Sociaux, du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi que le service d'information du Gouvernement. La direction interministérielle de la transformation publique présente son dispositif de soutien à l'innovation « *France Expérimentation* ». Enfin, la marque « Choisir le service public » est portée par la direction générale de l'administration de la fonction publique en partenariat avec les directions numériques de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, de l'Europe et des Affaires étrangères, l'institut national de l'information géographique et forestière et l'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

Près de 70 pitches pour faire connaître la stratégie numérique de l'État

Intelligence artificielle (stratégie d'IA de l'État et initiatives, alliances avec le secteur privé...), souveraineté, cloud, environnement numérique de travail, cybersécurité dans un contexte JO et piratage éthique, identité numérique, administration proactive, circulation de la donnée et open data, dématérialisation, design et accessibilité, numérique écoresponsable, stratégie d'attractivité et de recrutement, place des femmes dans la tech.

200 agents publics du numérique s'exprimeront via 70 pitches, sur le pavillon numérique de l'État situé en J59, pendant les 4 jours de 9h30 à 17h30. Les objectifs : présenter les avancées de l'État, informer, échanger et recruter.

Une zone de « speed jobbing », sans rendez-vous, sera ouverte de de 9h30 à 17h30. Dédiée au recrutement, elle facilitera les entretiens entre professionnels de la tech porteur de projets, recruteurs et candidats.

Retrouvez [ici](#) le programme

Informations pratiques

Stand n°J59

Paris Expo Porte de Versailles

1, place de la Porte de Versailles, 75 015 Paris

Horaires : 9h-18h

Accès : Métro (12), Tramway (T2, T3a) et Bus (39, 80)

Inscription obligatoire

Plus d'informations sur [le site internet du salon](#)